

# Tous les secteurs créent de l'emploi à l'exception des services non marchands

**E**n 2017, l'emploi salarié poursuit la reprise amorcée en 2013, mais la hausse est plus faible qu'auparavant (+ 0,9 % après + 1,5 % et + 2,3 %). L'industrie, la construction et l'hébergement-restauration sont les secteurs moteurs, tandis que l'emploi salarié progresse plus modérément dans les services marchands. Le commerce ne crée presque pas d'emplois, tandis que le nombre de salariés dans les services non marchands stagne, du fait de la chute du nombre de contrats aidés : un quart de moins par rapport à la mi-2016.

Philippe Paillole, Insee et Maurice Colliez, Dieccte

En 2017, l'emploi salarié augmente à La Réunion pour la cinquième année consécutive, mais à un rythme deux fois moins élevé qu'en 2016 (+ 0,9 % contre + 1,5 % en 2016 - *avertissement*). Les effectifs salariés de tous les grands secteurs augmentent, sauf dans les services non marchands où l'emploi est stable. Ainsi, après avoir progressé de 2,8 % en moyenne entre 2013 et 2015, la dynamique de l'emploi salarié décélère depuis 2016 (*figure 1*).

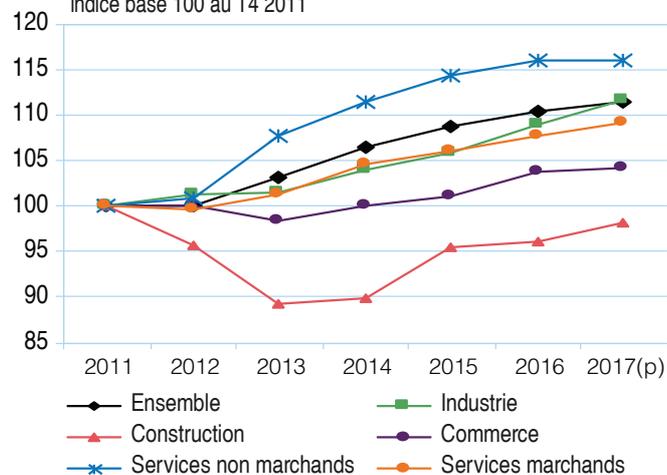
## L'industrie et la construction portent la croissance de l'emploi

Dans le secteur marchand, la progression de l'emploi salarié est portée par l'hébergement-restauration, l'industrie, la construction et l'intérim. Le rebond de l'emploi est spectaculaire dans l'intérim (+ 56 %). La création d'emploi reste soutenue dans l'hébergement-restauration (+ 7,5 % après + 7,8 % en 2016) et continue de progresser dans l'industrie (+ 2,4 % après + 2,8 % en 2016). L'emploi rebondit dans la construction (+ 2,2 % après + 0,8 % en 2016). Le ralentissement est en revanche marqué dans le commerce (+ 0,4 % après + 2,6 % en 2016). En outre, l'emploi salarié recule nettement dans les autres services (- 6,1 % après - 1,3 % en 2016),

qui comprend des associations ayant recours à des contrats aidés, en forte diminution en 2017 (*figure 2*). La baisse des contrats aidés explique aussi la stabilisation de l'emploi en 2017 dans les services non marchands. Les créations d'emplois dans la santé et l'action sociale sont compensées par des pertes d'emplois dans l'administration et l'enseignement, qui ont fortement recours à des emplois aidés.

### 1 L'emploi salarié augmente moins vite qu'en 2016

Emploi salarié par secteur  
indice base 100 au T4 2011



Note : il s'agit des effectifs salariés au 4<sup>e</sup> trimestre de chaque année et non d'une moyenne annuelle.

Source : Insee, estimations d'emploi.

## 9 000 bénéficiaires de contrats aidés en moins depuis mi-2016

Fin 2017, 20 000 personnes bénéficient d'un contrat aidé à La Réunion. C'est un quart de moins par rapport au pic atteint à la mi-2016 (figure 3). Toutefois, le nombre de contrats aidés reste relativement important à La Réunion. Au regard des difficultés économiques que connaît l'île, ils représentent 6,2 % des contrats engagés en 2017 au niveau national et les objectifs fixés ont été dépassés avec un taux de réalisation de 114,5 %.

## 2 Forte croissance de l'emploi salarié dans l'intérim

Évolution de l'emploi salarié par secteur à La Réunion

	Emplois salariés fin 2017	Glissement annuel	
		2015/2016	2016/2017
	en milliers	en %	
<b>Ensemble</b>	<b>257,0</b>	<b>1,5</b>	<b>0,9</b>
<b>Agriculture (p)</b>	<b>2,7</b>	<b>- 1,8</b>	<b>- 1,1</b>
<b>Industrie, dont</b>	<b>18,1</b>	<b>2,8</b>	<b>2,4</b>
Agroalimentaire	7,0	3,8	5,0
<b>Construction</b>	<b>14,2</b>	<b>0,8</b>	<b>2,2</b>
<b>Commerce</b>	<b>32,8</b>	<b>2,6</b>	<b>0,4</b>
<b>Services non marchands</b>	<b>109,8</b>	<b>1,3</b>	<b>0,0</b>
<b>Services marchands, dont :</b>	<b>112,3</b>	<b>1,6</b>	<b>1,4</b>
Transports et entreposage	12,1	0,5	0,9
Hébergement et restauration	8,5	7,8	7,5
Information et communication	4,1	3,3	- 0,8
Activités financières et d'assurance	6,0	0,3	1,1
Activités immobilières	1,9	- 1,5	- 2,2
Activités scientifiques et techniques ; services adm. et de soutien, dont	22,0	2,8	3,0
<i>intérim</i>	4,0	- 5,0	55,5
Autres activités de services	20,9	- 1,3	- 6,1

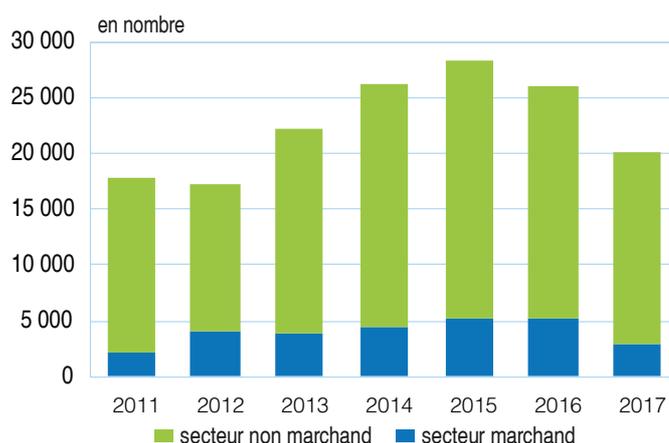
(p) : provisoire pour 2017

Source : Insee, estimations d'emploi.

Les bénéficiaires des contrats aidés travaillent plus de 8 fois sur 10 dans le secteur non marchand. Ils disposent en très grande majorité d'un contrat unique d'insertion (CUI), proposés à des personnes éprouvant des difficultés d'accès à l'emploi. Les emplois d'avenir sont destinés à des jeunes peu ou pas qualifiés. La durée moyenne des contrats diminue en 2017 : 11 mois contre 12,5 mois en 2016. ■

## 3 Le nombre de bénéficiaires de contrats aidés diminue d'un quart depuis mi-2016

Nombre de bénéficiaires de contrats aidés à La Réunion (en fin d'année)



Source : Dares.

### Les avertissements

Les estimations trimestrielles d'emploi régionales englobent désormais les salariés de la fonction publique, de l'agriculture et les particuliers employeurs. L'introduction de la déclaration sociale nominative en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données.

Les évolutions sont mesurées sur l'ensemble de l'année n, c'est-à-dire entre le 4<sup>e</sup> trimestre de l'année n-1 et le 4<sup>e</sup> trimestre de l'année n.